



Union des Avocats Européens
European Lawyers' Union

BOURSE UAE *POUR LES* JEUNES AVOCATS 2026

INVESTIR DANS LES FUTURS
DIRIGEANTS DU SECTEUR
JURIDIQUE EN EUROPE

NICE 2026

NOVEMBRE 12-13-14

FRANCE





MODALITÉS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. L'Union des Avocats Européens («UAE») a créé une bourse pour les jeunes avocats pour promouvoir leur participation au l'**Assemblée Générale de l'UAE en 2026 («Bourse»)**.

2. La Bourse donne droit à ce qui suit :

- Dispense des frais d'inscription au Assemblée Générale de l'UAE de 2026.

Le **Assemblée Générale** aura lieu au **Nice**, France, **13/11/2026**.

- Une contribution aux frais de déplacement et d'hébergement (à organiser en coordination avec l'U.A.E. et dans la limite d'un plafond global de 1 000,00 euros).
- Deux ans d'adhésion gratuite à l'**UAE 2026/2027**.

3. Pour 2026 une bourse sera accordée. Selon la qualité des mémoires et après accord du **Comité exécutif de l'UAE**, le **Comité** en charge du programme de **Bourse** pourra décider d'accorder des bourses supplémentaires (qui ne pourront en tout état de cause dépasser le nombre de trois au total).



4. La Bourse est ouverte aux personnes qui répondent aux critères suivants :

- **«Jeune Avocat »** est défini comme tout avocat ayant au maximum 35 ans inscrit à un barreau d'un Etat membre de l'Union européenne ou du Conseil de l'Europe (y compris les avocats stagiaires, pour autant qu'ils soient inscrit sur les listes de l'Ordre dont ils dépendent, en vertu des règles locales applicables). Il n'est pas obligatoire d'être membre de l'UAE pour concourir à la Bourse.

- Chaque candidat devra déposer le formulaire de demande et rédiger un mémoire lié au thème du **Assemblée Générale:**

“Successions transfrontalières en Europe : coordination juridique et implications fiscales.”

comme détaillé au paragraphe 5 ci-dessous.

- Le **formulaire de demande** (redigé en anglais ou en français) et le mémoire doivent être adressés par email à l'adresse **secretary.general@uae.lu** avant le **30 septembre 2026** à minuit HEC.

- Chaque participant ne peut soumettre qu'un mémoire par an.

5. Les mémoires doivent être liés au thème du Assemblée Générale de 2026:

“Successions transfrontalières en Europe : coordination juridique et implications fiscales.”

mais le sujet spécifique du mémoire est au choix de chaque candidat.

Les sujets possibles peuvent être par exemple les suivants:



- Les successions internationales à l'épreuve du Règlement (UE) n° 650/2012.
- L'application du Règlement (UE) n° 650/2012 par les juridictions françaises : enjeux pratiques et jurisprudence récente.
- La planification successorale dans un contexte transfrontalier : opportunités et limites du Règlement (UE) n° 650/2012.
- Successions transfrontalières et fiscalité française : questions pratiques et points de vigilance.
- La protection des héritiers dans les successions transfrontalières : enjeux juridiques et fiscaux de l'expérience italienne.
- Les successions transfrontalières à la lumière de la pratique allemande : coordination juridique et fiscalité.
- Patrimoines internationaux et successions transfrontalières : l'approche juridique et fiscale luxembourgeoise.

6. Les mémoires doivent être rédigés en **anglais** ou en **français**, en format Word, double interligne, et ne doivent pas dépasser **6000 mots**, en ce non incluses les notes de bas de page ou indications bibliographiques.



7. Les mémoires doivent être des œuvres originales, indépendantes et inédites. Ils doivent pas être utilisés à des fins commerciales par une maison d'édition. Le candidat garantit avoir tous les droits de propriété intellectuelle sur le texte du mémoire envoyé.

8. Le Comité de sélection de la Bourse sera composé de membres de l'UAE, en incluant le Directeur Scientifique et/ou des membres du Comité Exécutif. Ils jugeront les mémoires principalement sur l'originalité, le style, la logique, la recherche et la qualité globale du contenu. Une approche internationale, plutôt qu'une approche strictement nationale, serait appréciée. Des facteurs tels que le besoin financier et la diversité géographique peuvent également être pris en considération.

9. Des mesures sont prises pour garder l'identité des candidats anonyme lors de l'étude des mémoires par le Comité de sélection. Tout candidat qui contacte un membre de l'UAE concernant le contenu de sa dissertation sera automatiquement disqualifié.

10. La décision du Comité de sélection est définitive et aucune correspondance ne sera engagée à ce propos. La décision sera publiée sur le site Web de l'UAE. Les gagnants seront contactés via l'adresse électronique qu'ils auront indiquée sur le formulaire de demande. Il leur sera demandé de fournir une note biographique précisant les détails de leur carrière juridique, de leurs études et de leurs différentes activités professionnelles.

11. L'UAE se réserve le droit de ne pas attribuer la Bourse si la qualité des essais soumis n'est pas suffisante.



12. Les candidats autorisent l'UAE à publier les mémoires reçus, à savoir la dissertation gagnante, mais également tous les autres mémoires reçus (soit le texte intégral ou des extraits de celui-ci ; ceci comprend, mais sans s'y limiter, la publication dans la documentation de la conférence et/ou sur le site Web de l'UAE et/ou dans toute autre publication de l'UAE). Dans ce cas, le nom de l'auteur sera indiqué de manière appropriée. Aucune compensation pour cette publication ne sera accordée à l'Auteur qui renonce expressément à ses droits d'exploitation économique à cet égard.

13. L'UAE n'est pas responsable de la perte, des dommages subis ou de la non-arrivée d'un mémoire, et ne sera tenue à aucun frais ou aucune dépense relative à la préparation ou l'envoi d'un quelconque mémoire.

14. Si vous obtenez une bourse, veuillez noter que vous pouvez être tenu de fournir un certificat de compétence linguistique en anglais ou en français et une preuve que vous êtes admis à la pratique du droit auprès d'un barreau européen.

15. Les lauréats ne peuvent pas transférer les bénéfices de la bourse à une autre année.

16. Les lauréats seront invités à présenter un bref rapport de leur mémoire lors de l'Assemblée Générale.



Union des Avocats Européens
European Lawyers' Union